SCoT

Schéma de **Co**hérence **T**erritoriale

PETR Sud-Manche - Baie du Mont-Saint-Michel

1ère rencontre

Document d'Orientation et d'Objectifs

Volet Economie

Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

Programme

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL SUD-MANCHE BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL NORMANDIE

Granville Terre&Mer Communauté de Communes

VILLEDIEU INTERCOM

RÉGION NORMANDIE

UNION EUROPÉENNE LEADER Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

PROGRAMME

Quelles traductions des enjeux stratégiques économiques dans le Document d'Orientation et d'Objectifs ?

Objectifs de la réunion :

Appropriation des enjeux économiques du SCOT, partage d'expériences d'aménagements innovantes dans des démarches de planification stratégique, préparation à la définition des prescriptions, recommandations des futurs DOO du SCoT et DAAC, proposition de programme d'actions complémentaire.

Rappel des éléments contextuels territoriaux :

Le territoire du P.E.T.R. dispose d'une **forte identité**. Il vit d'**activités particulièrement diversifiées**. Il est reconnu tant pour son tourisme, la qualité de son littoral, ses entreprises modernes et florissantes, sa richesse tant culturelle que naturelle, son environnement sain et ses ressources alimentaires abondantes. **Sa force tient dans cette complétude**. Il est pourvoyeur d'un emploi diversifié avec **une activité industrielle traditionnelle forte et historique, un artisanat qui irrigue le territoire, des savoir-faire reconnus, une agriculture qui trouve ses débouchés dans l'agro-alimentaire local et valorise les paysages**. Il doit construire un territoire économiquement cohérent reposant sur davantage de complémentarités visant un effet d'entraînement global.

1. Un partage des éléments de constat du **diagnostic** et de l'existant qui vous permettra d'avoir toutes les clés de compréhension de votre territoire.

2. Une appropriation des **enjeux économiques** du SCoT, propres au territoire sur deux volets :
- le développement économique,
- L'aménagement artisanal et commercial.

3. Un rappel des **orientations stratégiques définies par le PADD** dans lesquelles le DOO et le DAAC doivent s'inscrire.

4. Une **préparation** à la définition des prescriptions, recommandations et mesures d'accompagnement du DOO et du DAAC pour **passer de la stratégie à la mise en oeuvre**.

Votre participation est décisive pour définir le contenu opérationnel de ces documents de planification qui induiront le développement de votre territoire dans les 20 prochaines années.

PROGRAMME

14 h 00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Accueil des participants par Charly VARIN, Vice-Président en charge du SCoT, de l'instruction du sol et de l'observation foncière - Tour de table,

14 h 10 : OUVERTURE ET PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Présentation de la démarche générale du SCoT du PETR Sud-Manche Baie du Mont-Saint-Michel, ses ambitions et les échéances, par Charly VARIN,

Présentation du déroulement de la réunion et son inscription dans la phase DOO par Gwénola de Miniac, Cabinet SEMAPHORES

- Présentation synthétique des phases diagnostic et PADD,
- Présentation générale des propositions avec des suggestions de prescriptions, recommandations et de mesures d'accompagnement,

14 h 20 : PRESENTATION DU PROJET DE DOO

Présentation par Gwénola de Miniac

- Les éléments saillants du diagnostic,
- Les enjeux économiques du PADD,
- Les prescriptions, recommandations et actions en lien avec les enjeux mis en exergue au stade du diagnostic et du PADD,

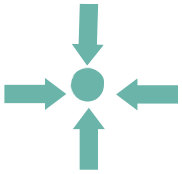

15 h 00 : ATELIER COLLECTIF

Echanges et présentation des travaux individuels à réaliser d'ici le prochain atelier.

16 h 30 : CONCLUSION

Présentation du **questionnaire** à remettre complété avant les secondes phases de réunions de concertation.

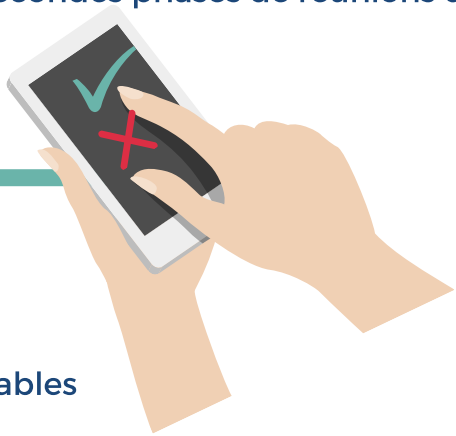

P.A.D.D. : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
D.O.O. : Document d'Orientation et d'Objectifs
D.A.A.C. : Document d'Aménagement Artisanal et Commercial